

## Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 21 au 25 août 2017 (inclus)  
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 21 au 25 août 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 23 500 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
21/08/2017	2.500	87,77	87,48	88,00	219.434	En bourse via Euronext
23/08/2017	5.000	88,41	-	-	442.046	OTC
24/08/2017	15.000	86,66	-	-	1.299.906	OTC
25/08/2017	1.000	86,07	-	-	86.072	OTC
<b>Total</b>	<b>23.500</b>	<b>87,13</b>			<b>2.047.457</b>	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 25 août 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.714.841 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 21.000 au titre du contrat de liquidité.